

Plaisir d'**H**abiter

N°3 NOVEMBRE 2014

HABITAT PARTICIPATIF

Participez à la conception d'une nouvelle résidence. La vôtre peut-être ?

Vous aspirez à un habitat plus écologique, et avec de vrais espaces collectifs dédiés au vivre-ensemble ?

Venez nombreux participer à des groupes de travail pour concevoir une résidence neuve de 20 logements locatifs qui sera construite par France Loire au centre de Saint-Jean de Braye. ♦

Information et inscription :
Tiphaine Rondeau, 02 38 54 32 10



BRÈVE



LECTURE SOUS LE PARASOL

Tous les vendredis matin de l'été dernier, les locataires de la résidence La Grenaudière à Ingré (45) ont retrouvé le rendez-vous hebdomadaire "Atulu... sous le parasol?", organisé en partenariat avec la bibliothèque municipale.

ÉVÈNEMENT

Élections des représentants des locataires

Bientôt vous serez appelés à élire vos représentants au Conseil d'Administration de France Loire.

Les représentants élus seront amenés à défendre vos intérêts. Ils prendront part aux décisions importantes de France Loire concernant directement les locataires. ♦

➔ 1 VOTE, 3 ÉTAPES

1

Début novembre

Vous avez reçu un courrier avec les professions de foi des candidats, leurs propositions et leurs engagements. Vous pourrez sélectionner une liste de candidats.

2

Du 14 novembre au 3 décembre à 8 h

Vous voterez suivant le mode de vote qui vous convient le mieux ! Par courrier postal (enveloppe T) ou par internet.

3

3 décembre

Le dépouillement aura lieu. Les résultats seront affichés dans les agences France Loire puis envoyés par courrier à tous les locataires fin décembre.

Voter, c'est important, simple et rapide, alors pensez-y !



Les économies d'énergie au quotidien

RÉDUIRE MA FACTURE

Les éco-gestes malins

Réduire sa facture d'énergie tout en contribuant à son confort, c'est possible ! À la maison, de nombreux gestes simples permettent d'économiser l'eau et l'énergie. Découvrez notre sélection d'éco-gestes pour réaliser des économies au quotidien.

CONSOMMER L'EAU AUTREMENT

- **RÉCUPÉREZ L'EAU FROIDE** du robinet. Avant que l'eau ne soit chaude, il faut parfois attendre. Pour éviter de gaspiller, récupérez l'eau froide pour arroser plantes et fleurs.
- **REMPLEZ COMPLÈTEMENT VOTRE LAVE-LINGE** pour économiser de l'eau et de l'électricité.

**1 bain
=
3 douches**

**PRÉFÉREZ LES DOUCHES
AUX BAINS**

Comment la consommation d'énergie est-elle répartie dans votre logement ?

**70%
CHAUFFAGE**

**7%
CUISSON**

**10%
EAU CHAUDE
SANITAIRE**

**13%
APPAREILS
ÉLECTRIQUES**

OPTIMISER MON CHAUFFAGE

- **LA BONNE TEMPÉRATURE** à chaque pièce. L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) conseille une température dans le salon/salle à manger de 19°C, dans la salle de bain de 22°C (le temps d'utilisation) et de 16°C dans les chambres. Quitte à mettre des chaussettes ou un pull !
- **AÉREZ VOTRE LOGEMENT** 5 à 10 minutes suffisent. N'oubliez pas d'éteindre vos radiateurs.
- **CHOISISSEZ BIEN VOS RIDEAUX** Préférez des rideaux épais dans les pièces chauffées et ne les laissez pas devant les radiateurs.
- **FERMEZ LES VOILETS** la nuit, pour conserver la chaleur.



RÉDUIRE MA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ

- **ÉTEIGNEZ LA LUMIÈRE ET LES APPAREILS ÉLECTRIQUES** lorsque vous ne les utilisez pas (télévision, ordinateurs, Hi-fi ...).
- **FAÏTES LA CHASSE AUX VEILLES** = une économie de 100 € par an.
- **DÉBRANCHEZ VOS CHARGEURS DE TÉLÉPHONE** car ils continuent à consommer de l'énergie.
- **DÉGIVREZ LE RÉFRIGÉRATEUR RÉGULIÈREMENT**. Plus un réfrigérateur est givré, plus il consomme d'électricité pour conserver le froid.
- **COUVREZ LES CASSEROLES** lors de la cuisson = consommation d'énergie divisée par 4.
- **NETTOYEZ VOS AMPOULES**. Des ampoules poussiéreuses perdraient 40% de leur efficacité.



SERVICES

Ai-je droit aux tarifs sociaux énergie ?

Deux tarifs existent : le tarif de première nécessité (TPN) pour l'électricité et le tarif spécial de solidarité (TSS), pour le gaz naturel. L'attribution est, dans la majorité des cas, automatique pour les ayants droits.

Ils vous font bénéficier :

- pour un contrat individuel, d'une réduction sur la facture d'électricité et/ou de gaz naturel.
- pour un contrat collectif, d'une réduction forfaitaire annuelle. ♦



RENSEIGNEMENTS

Electricité
0 800 333 123

Gaz
0 800 333 124

Appels gratuits aux deux numéros depuis un poste fixe.



TARIFS OPÉRATEURS

Pour l'électricité ou le gaz, tous les opérateurs prennent en compte le **tarif social**.

VOUS AVEZ UNE QUESTION, FRANCE LOIRE VOUS RÉPOND



Je suis en grande difficulté pour payer mes factures d'énergie et je ne sais pas à qui m'adresser.

- Un conseiller EDF est à votre écoute 24h/24h au 0 800 65 03 09.
- Un conseiller GDF SUEZ est joignable du lundi au samedi entre 8h et 21h au 0 800 106 168.

(Numéros vert solidarité gratuits depuis un poste fixe)



Le chauffage d'appoint, autorisé ou pas ?

Votre logement est déjà équipé d'un système de chauffage (gaz, électricité,...). Tout autre mode de chauffage d'appoint est donc interdit*, en particulier les poêles à pétrole. Ce type de chauffage peut générer des risques importants pour la santé et la sécurité des occupants du logement (intoxication, incendie, humidité,...).♦

*Conditions générales du contrat de location article 5.2.2.



LE SAVIEZ-VOUS ?

15%

d'économie d'énergie atteint, en moyenne, lors des rénovations France Loire.

920

logements ont été concernés par des travaux à économie d'énergie en 2014. Soit 9% du parc immobilier de France Loire.

RENCONTRE

À la recherche de la meilleure solution

Accompagner les locataires en difficulté à payer leur loyer. Gérer les troubles de voisinage. Prévenir et trouver des solutions adaptées. Notre métier ? Conseiller Social et Recouvrement.

Notre métier ne bénéficie généralement pas d'une image très positive. Pourtant, notre rôle au quotidien est d'aider les locataires en difficulté, de les accompagner et de les écouter tout en recherchant, ensemble, des solutions.

Notre conviction est que l'isolement et le repli sur soi sont les pires réactions. Toutes nos démarches ont donc pour objectifs de maintenir un lien avec la famille et de mobiliser, si besoin, d'autres acteurs : travailleurs sociaux, 1% logement et associations.

Si nous constatons malheureusement parfois des échecs, notamment lorsque nous ne pouvons maintenir les locataires dans leur logement, la grande satisfaction de notre métier est d'arriver à trouver des solutions adaptées à chaque situation. ♦



OÙ CONTACTER MON CONSEILLER SOCIAL RECOUVREMENT ?

Vous pouvez **prendre rendez-vous en agence** ou nous contacter par **téléphone et email**. Nous tenons également **des permanences dans les communes** les plus éloignées des agences.



POURQUOI CONTACTER MON CONSEILLER SOCIAL ET RECOUVREMENT ?

Pour être accompagné lors de difficultés financières, pour prévenir d'un problème (financier ou troubles de voisinage) ou pour obtenir des explications sur des documents (CAF, quittance,...).



ANIMATION

DÉCOREZ LE HALL DE VOTRE RÉSIDENCE !



Décembre approche et vous avez des idées pour décorer le hall de votre résidence et lui donner un petit air de fête. France Loire peut vous accompagner dans cette démarche. ♦

Contactez votre agence France Loire ou envoyez un mail à projetanimation@franceloire.fr

RENDEZ-VOUS DÉCO À ORLÉANS ET INGRÉ

L'équipe France Loire d'Orléans propose, aux "petits lutins" âgés de 3 à 13 ans des résidences Dauphine à Orléans et la Grenaudière à Ingré, de venir peindre des boules de Noël pour décorer les halls. Un goûter sera offert dans l'après-midi.



Cette animation est gratuite. N'attendez pas, inscrivez votre ou vos enfant(s) en téléphonant au 02 38 66 06 67.

• RDV •

mercredi 26 novembre
mercredi 3 décembre
Résidence Dauphine

mercredi 10 décembre
Résidence la Grenaudière

QUESTION / RÉPONSE

MA SITUATION FAMILIALE CHANGE, QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

Je me suis marié(e)	→	Adressez l'extract d'acte de mariage ou une copie du livret de famille.
J'ai divorcé	→	Adressez un document d'état civil avec mention marginale du divorce.
Je me sépare ou je quitte mon logement mais mon/ma concubin(e) ou colocataire reste	→	Chacun adresse une lettre mentionnant sa nouvelle situation.
Mon/ma concubin(e) souhaite s'installer dans mon logement ou je souhaite une colocation	→	Adressez une lettre pour informer de l'arrivée de la personne accompagnée de sa pièce d'état civil.
Mon enfant est né	→	Adressez l'extract d'acte de naissance.

À VENIR
ENQUÊTE SURLOYER

Depuis votre arrivée dans votre logement, vos revenus ont pu évoluer et dépasser les plafonds fixés lors de l'attribution. C'est pourquoi, chaque année, la loi nous oblige à faire le point sur votre situation (nombre de personnes dans le foyer, ressources...). Si vous faites partie des locataires concernés par cette enquête obligatoire, vous avez reçu un courrier avec des documents à nous retourner (questionnaire complété accompagné des photocopies de vos pièces justificatives).

Les informations communiquées permettront de calculer l'éventuel dépassement du plafond de ressources et de déterminer si vous êtes redevable ou non du Supplément de Loyer de Solidarité (SLS). ♦

VOS CONTACTS UTILES

AGENCE D'ORLÉANS 02 38 54 32 10
ANTENNE ORLÉANS DAUPHINE 02 38 66 06 67
URGENCE TECHNIQUE GRAVE 09 70 809 300
 Hors horaires d'ouverture d'agence - Permanence téléphonique



Plaisir d'habiter

Publication à destination des locataires de France Loire. Dépôt légal et parution **ISSN 2263-5637**
 Siège **33 rue de Fbg de Bourgogne | 45005 Orléans Cedex 1**
www.franceloire.fr | magazine@franceloire.fr
 Directeur de la publication **Laurent Lorrillard**
 Responsable de la rédaction **Service Communication**
 Design graphique et réalisation **Julio Gallegos** - www.jul.fr
 Crédits photos **Fotolia** • **F.Stomps** • Impression **MGS**